

11^{ème} RENCONTRES ARTISTIQUES
DE PRINTEMPS EN PAYS MORNANTAIS

RONTALON

Les 5 et 6 juin 2010

SALLE DES FÊTES
DE 10H A 18H

ARCHITECTURE VÉGÉTALE



*PEINTRES
SCULPTEURS
PHOTOGRAPHES
PLASTICIENS*

*EXPOSENT SUR LE THÈME :
ARCHITECTURE VÉGÉTALE*



Sculpteurs, photographes,
Peintres, plasticiens...
Venez partager votre passion !

**11^{èmes} RENCONTRES ARTISTIQUES DE PRINTEMPS
EN PAYS MORNANTAIS
LES 5 ET 6 JUIN 2010 à RONTALON**

La Commune de Rontalon,
En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Mornantais,
Les Amis des Arts de la région de Mornant et la Maison de Pays de
Mornant,
Vous proposent de participer à l'exposition des rencontres artistiques de printemps.

Le thème retenu pour 2010 est

ARCHITECTURE VEGETALE

Les œuvres seront présentées au public pendant 2 jours, les 5 et 6 juin 2010 de 10h à 18h.
Un concours est ouvert aux habitants de la COPAMO et de Pliezhausen (ville allemande jumelée).

Vernissage le dimanche 6 juin à 11h à la Salle des Fêtes

Inscrivez-vous en retournant **avant le 30 avril 2010** le bulletin d'inscription ci-dessous à :

Rencontres artistiques de printemps 2010
Mairie de Rontalon 14, place de l'Eglise
69510 RONTALON
ou par mail mairie.rontalon@cc-paysmornantais.fr
à l'attention de la commission culture.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX RENCONTRES ARTISTIQUES DE PRINTEMPS - 5 et 6 juin 2010

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL :

E MAIL :

Titre des œuvres	Nature des œuvres	Format	Valeur

REGLEMENT

**11^{èmes} RENCONTRES ARTISTIQUES DE PRINTEMPS
EN PAYS MORNANTAIS
Les 5 et 6 JUIN 2010 à RONTALON**

Exposition à la Salle des Fêtes de RONTALON de 10h à 18h les 5 et 6 juin 2010

Dépôt des œuvres : Salle des fêtes

- le mercredi 26/05/2010 de 14h à 20h
- le vendredi 28/05/2010 de 18h à 20h
- le samedi 29/05/2010 de 9h à 11h et de 14h30 à 17h30

Modalités de participation à l'exposition

- Au dos des tableaux, inscrire nom, adresse, tél, titre et prix de l'œuvre
- Format maximum : 65 x 50 cm
- Fournir les tableaux avec un système d'accrochage
- Les huiles et les acryliques ne doivent pas être encadrées
- Les copies ne sont pas acceptées
- Prévoir 2 œuvres maximum – les œuvres ne sont pas assurées par les organisateurs.

Tous les artistes amateurs sont invités à exposer, mais le concours est réservé aux habitants de la COPAMO et de PIEZHAUSEN. Les artistes récompensés lors de précédentes rencontres seront considérés comme « hors concours ».

Remise des prix : elle aura lieu lors du

VERNISSAGE le dimanche 6 JUIN 2010 à 11h à la Salle des Fêtes de RONTALON

Installation : l'installation de l'exposition sera assurée sous la seule responsabilité de la mairie.

Permanences et transactions : pendant la durée de l'exposition, les permanences et l'accueil des visiteurs seront assurés par la commune organisatrice et les artistes volontaires : votre présence est donc souhaitable selon vos disponibilités. Vous les communiquerez lors du dépôt des œuvres. Les transactions des œuvres proposées à la vente sont de la responsabilité de chaque artiste.

Responsabilité : bien qu'une surveillance soit mise en place pendant les heures d'exposition, la mairie de Rontalon décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation. La salle des Fêtes de Rontalon n'étant pas équipée d'un système d'alarme.

Pour tout renseignement supplémentaire, merci de contacter la commission culture.

MAIRIE DE RONTALON

Place de l'Eglise

69510 RONTALON

TEL 04.78.48.92.64

FAX 04.78.81.71.00

Mail : mairie.rontalon@cc-paysmornantais.fr

Le Maire,
Christian FROMONT

